Pour l'aménagement de ses nouveaux bureaux, l'Ordre régional des architectes d'Aquitaine a choisi d'investir une ancienne usine électrique de la rive droite à Bordeaux (33). Les architectes Julie Fabre et Mathieu de Marien signent une rénovation attentive à l'esprit des lieux.

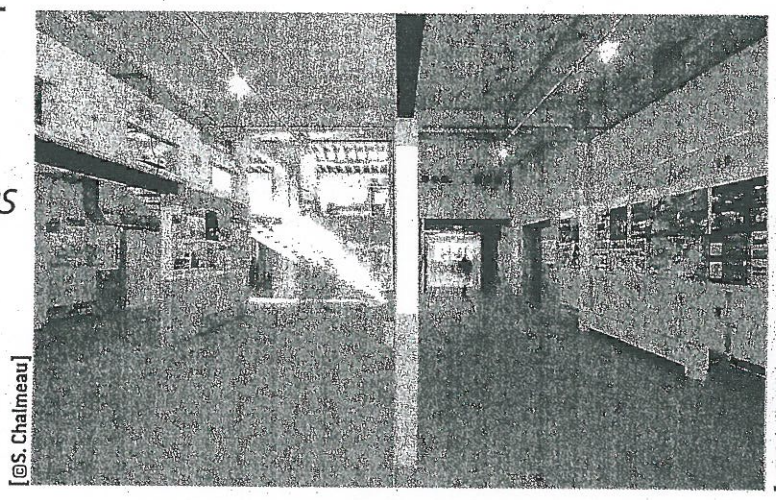

[©S. Chalmeau]

La centrale, bâtiment construit entre mitoyens et calé en limite de propriété, reçoit bureaux, salles de réunion et d'exposition.

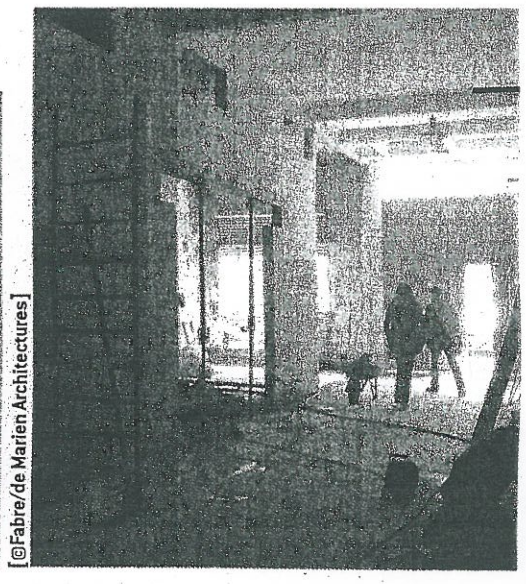

[©Fabre/de Marien Architectures]

Opérations de percements des voiles béton existants.

Centrale électrique à Bordeaux

Une nouvelle vitrine pour l'architecture

L'Ordre régional des architectes d'Aquitaine souhaitait trouver à Bordeaux un lieu qui puisse accueillir sous un même toit ses locaux, la Maison de l'architecture d'Aquitaine et du cadre de vie, le Centre de formation des architectes ainsi que les bureaux d'Architecture et commande publique. C'est aujourd'hui chose faite dans une ancienne usine électrique transformée pour s'adapter aux nouveaux occupants. D'une superficie de 950 m², le bâtiment se situe avenue Thiers, axe central inscrit dans le prolongement du Pont de Pierre. « *Bien que non inscrite, l'ancienne usine électrique construite entre les deux guerres constitue un bâtiment caractéristique du patrimoine industriel du xxe siècle* », s'enthousiasme l'architecte Matthieu de Marien. La centrale vouée à la production et à la distribution d'énergie électrique a connu plusieurs occupations et ses volumes intérieurs avaient été cloisonnés. Installé sur un terrain clos de 912 m² le bâtiment en R + 1 est réalisé en profondeur sur la parcelle en forme de T.

Repères

Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Aquitaine
Maîtrise d'œuvre : Fabre et de Marien Architectes
BET : Cetab
Gros œuvre béton : Dirick's Construction
Concours : 2006
Etudes : 06/2006 – 04/2008
Chantier : 05/2008 – 02/2009
Surface utile : 950 m²
Coût : 1,1 M€ TTC

Révéler l'esprit du lieu.

La construction entièrement en béton armé offre une élégante façade avec de grandes ouvertures. A l'arrière, cinq cellules, hauts volumes verticaux, abritaient les transformateurs. S'appuyant sur l'existant, les architectes Julie Fabre et Matthieu de Marien installent le programme en trois parties connectées les unes aux autres. La cour, à l'avant du bâtiment, devient un parvis, investi d'une fonction événementielle et chargé d'assurer le lien avec l'espace public. La centrale, bâtiment construit entre mitoyens et calé en limite de propriété, reçoit bureaux, salles de réunion et d'exposition. Enfin, l'extension abrite sous sa halle une salle de conférence, une salle de réunion et les bureaux du centre de formation des architectes

La démarche des concepteurs a consisté à retrouver le volume originel et à mettre à nu la structure. Tous les éléments rapportés ont été démolis et l'usine laissée " dans son jus ". « *Nous souhaitions rendre visible le beau béton d'origine coffré à la planche* ». Le budget ne permettait pas un sablage du béton. Seules ont été réparées les parties endommagées. La façade principale était peu abîmée, le béton ne présentait pas de carbonatation. Et les espaces intérieurs étaient bien conservés.

Pièce rapportée.

L'intervention y a consisté en la création de deux trémies de 4 m x 4 m, sciées dans un plancher épais de 20 cm. Les parois des cellules – des voiles en béton armé de 10 cm – étaient très endommagées, présentant quelquefois des trous. Pour relier les bureaux installés dans ces cellules, ces voiles ont également été sciés. Aucune création de poteau pour la reprise de charge n'a été nécessaire. De simples linteaux ont été installés au droit des percements. La nappe d'armature en continu aurait même permis de s'en passer. Ensuite, les tableaux ont été repris au mortier de réparation de manière à avoir une coupe nette.

En façade, les voiles de 10 cm des cellules ont été doublés par l'extérieur avec un isolant thermique, puis un bardage métallique. L'usine est densifiée par l'ajout d'une extension, appuyée contre cette façade et calée en limite de propriété, sur un niveau. Fondée sur 32 micropieux descendant à 25 m de profondeur en raison du sol argileux, sa structure métallique couvre un plancher porté en béton armé de 300 m² élevé sur un vide sanitaire. La dalle est le support d'un microbéton dont la formule comporte de la résine. Sa mise en œuvre offre l'avantage d'avoir un sol à l'effet de béton ciré sans aucun joint de dilatation ou de reprise.

L'Ordre régional des architectes d'Aquitaine vient d'investir une ancienne usine électrique de la rive droite à Bordeaux.

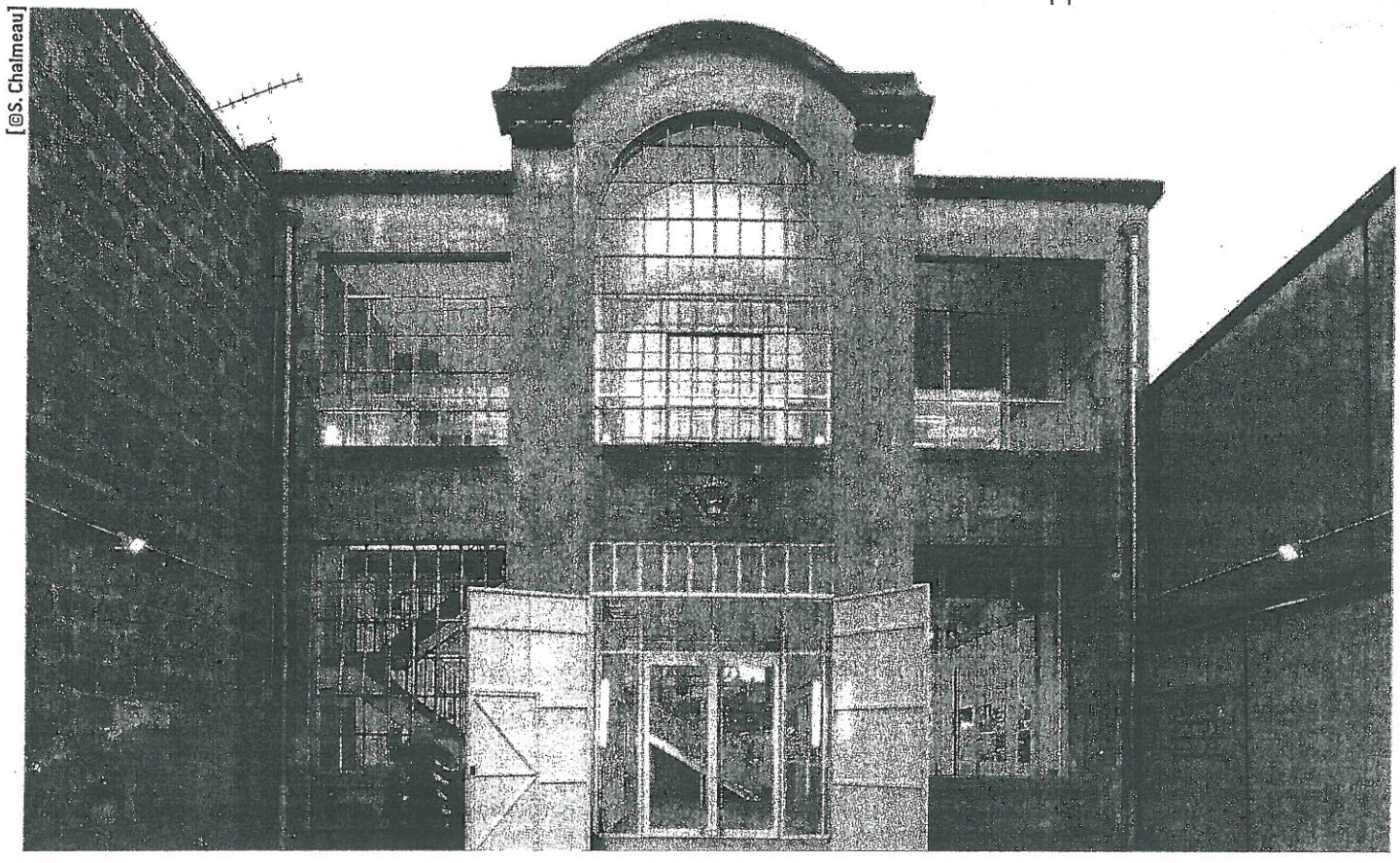

[©S. Chalmeau]